

La redevance incitative déchet sur le territoire du



**Comment réduire de
30% la production de
déchets ménagers et
améliorer le recyclage**

Contexte

- La COP 21 nous montre l'urgence d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique
- La modification en profondeur de nos habitudes de consommation est une priorité
- La thématique déchet est au cœur de ces préoccupations

Objectifs du projet

- Réduire la quantité de déchets au-delà des objectifs de la COP21 (-7%)
 - Moyenne française 290kg/an par habitant
 - Moyenne du territoire 230Kg/an en 2012 mais les progrès plafonnent
- Descendre à 160Kg/an par habitant en 2019
- Améliorer le recyclage
- [Présentation vidéo](#)



constats

- Moyenne française **288kg/an** par habitant 2013
- Moyenne du territoire **232Kg/an** en 2012 est bonne mais les progrès plafonnent pour une performance de 210Kg/an début 2015
- Il faut changer de méthode
- Analyse des 210kg
 - 72 Kg dans le bon bac
 - 138kg/an de progrès potentiel



Stratégie mise en œuvre

- Donner un prix à l'environnement
 - Améliorer la qualité du tri pour réaliser une partie des 138Kg/an de progrès potentiel
 - Faire ce tri à la source
 - Récompenser les citoyens les plus vertueux
 - Faire payer ceux que ne font rien

- ➔ mise en place d'une redevance de collecte des déchets « incitative »

Outil « incitatif »

- Le verre est traité en apport volontaire en container
- Un bac jaune pour le tri (papier carton plastic métal)
- Gratuité du bac trié jaune
- Un bac gris pour le reste
- Facturation à la levée du bac gris
- Donc moins je produis de déchets, mieux je trie, moins je paie

La com' sur les camions



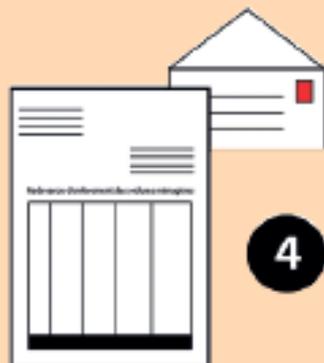
Comment ça va marcher ?



Chaque bac gris est équipé d'une puce électronique qui permet d'identifier l'utilisateur du service.



Les camions de collecte sont équipés d'un système informatique qui enregistre toutes les données permettant d'établir la facturation (dates des levées, numéro de puce du bac...)



Vous recevez une facture qui détaille le nombre de fois où votre bac gris a été vidé.



Le Sicoval reçoit ces informations. Après contrôle et analyse, il calcule votre redevance en fonction de votre utilisation réelle du service.

Le cœur du système bacs individuels

- IOT - une puce RFID sur chaque bac l'identifiant de manière unique
 - Les Tags RFID des bacs sont à très courte portée pour éviter de collecter « à distance » les bacs vides dans la rue...Technologie utilisée généralement pour le suivi des animaux, seul le bac levé par le camion est enregistré automatiquement.

Le cœur du système bacs collectifs

- Cartes à puce - des tambours permettant le dépôt des sacs dans les containers collectifs avec badge RFID pour les habitats collectifs
 - Les données sont transmises par réseau mobile et sont répliquées dans 2 Data centers pour traitement et facturation



1- Passez votre carte sur le lecteur



1- Ouvrez le tambour



1- Insérez votre sac bien fermé



1- Refermez le tambour



Gestion des anomalies

- IOT

- En cas de bac cassé ou de présence de déchets non triés dans un bac de tri, un bouton sur le camion permet de remonter l'anomalie
- C'est un objet connecté donnant un ordre d'action géo-localisée

Chiffres

- 27 500 bacs gris
- 28 000 bacs jaunes
- 20 colonnes enterrées (bacs collectif)
- 9 camions équipés de lecteur de puces et de remonté des données géo-localisées
- 5 000 données quotidiennes collectées
- 5 000 bacs changés en 5 mois pour adapter les capacités



...Les éléments d'accompagnement

- **2 factures à blanc** ont été envoyées en juillet 2015 et décembre 2015; cela a permis à ceux qui ne s'étaient pas préoccupés du sujet de prendre conscience de l'effet de cette mesure et de les inciter à faire évoluer leurs habitudes
- Un **centre d'appel** à été mis en place en juillet 2015 et janvier 2016 pour répondre au question des usagers
- Il est possible de demander de **changer la capacité de ses bacs en ligne** sur le site web du SICOVAL

Les premiers résultats

Mesures du
1^{er} trimestre 2016

- Nous sommes sur une tendance décroissante avec une mesure de 195Kg/an
- Déjà **15% de réduction de déchets atteint !**
- L'objectif de 160kg/an en 2019 semble accessible

Progrès du volume de déchets en Kg/an par habitant

